RECRUTEMENT D'UN EXPERT INTERNATIONAL POUR LA FORMATION AUX TECHNIQUES DE CARTOGRAPHIE DE TERRAIN A L'AIDE DE DRONES

LIMITE DE CANDIDATURE

20 Mars 2026

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en matière de prévention, de renseignement et de lutte contre les trafics illicites aux frontières et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme. Renforcer la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, sensibiliser la population aux risques liés à la migration illégale et protéger les victimes de trafics et de la traite des êtres humains. Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale, La Direction générale de la police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie nationale, la Direction générale des douanes, la Direction des eaux et forêts, la CENTIF, la DACG secondairement, tous les acteurs directs et indirects qui participent à la lutte contre les trafics :

Les juridictions judiciaires régionales, les collectivités territoriales, les élus locaux, le CNLTP, le CILMI, les associations d'aide aux victimes de la traite s'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer.

2. Description de la mission

La mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 2, plus particulièrement dans le renforcement des capacités de la gendarmerie nationale dans la lutte contre la criminalité organisée. Il s'agit également de renforcer les capacités des éléments qui seront affectés à la surveillance des plages.

L'expert devra former les agents à la maîtrise des techniques de cartographie à l'aide de drones dans des zones urbaines et non urbaines, l'exploitation des données dans le cadre d'opérations de filature, de surveillance et de renseignement, en respectant les procédures légales, les impératifs de discrétion opérationnelle et les règles de sécurité.

Une experte international instructrice drone experte en cartographie formera **durant une semaines 10 gendarmes** et les rendra autonomes dans la mise en œuvre et l'utilisation de dispositif technique opérationnel d'appui ou de surveillance.

Nombre de jours de la mission : 10

Période prévisionnelle : Du 13 au 24 avril 2026

A. **Transports et déplacements**

Expertise internationale identifiée réside sur Dakar

B. **Séjour et hébergement**

L'expert perçoit une indemnisation forfaitaire par nuitée. Il lui appartient d'effectuer lui-même la réservation de son hôtel et le paiement de la facture totale. Il en est de même pour sa restauration et ses frais personnels. L'équipe projet du POC II à Dakar se tiendra à disposition de l'expert et lui fournira toutes les informations utiles en sa possession.

Aucuns autres frais ne peuvent être engagés par l'expert au nom du projet ou de CIVIPOL sans l'accord préalable de la coordination du projet POC.

La logistique nécessaire à l'accomplissement de sa mission sera mise à disposition de l'expert par l'équipe projet du POC II sur le site même de la formation.

Profil de l' expert

Profil de l'expert

- Spécialiste en technologies de surveillance (vidéo, photo, balisage, géolocalisation)
- Formateur pour les institutions sénégalaises (balises, vidéos, identification de véhicules)
- Avoir déjà assuré des formations à l'étranger notamment en Afrique serait un atout.

1. **Divers**

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être envoyées par email à Mme Zakiya GENEVEE (zakiya.genevee@poc-senegal.eu) avant le 20 mars 2026 à 16h00 ; heure de Dakar.

